

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

SENÉQUE
DE
LA PROVIDENCE
DIVINE.



DE LA CLEMENCE.

DE LA CONSOLATION
DE LA MORT.



A LYON,
Par Michel Beublin.
M. D. XCVI.



LE LIBR

AV LEC

E nous
que de
public e
ce soit

en l'ame

me, Phi

etel nom

de la P

re & d

temps

re & re

nce

ance

re &

re

re

re

re

re

re

re

re

re



LE LIBRAIRE

AV LECTEUR.



NE nous estant rien plus cher que de servir & profiter au public en quelque maniere que ce soit, nous auons aduisé de mettre en lumiere ces beaux Traitez de Seneque, Philosophe des plus celebres, & de tel nom que les hommes vſitez aux liures de la Philosophie morale peuuent ſçauoir: & d'autant plus volontiers que en ce temps calamiteux de ciuiles diſſentions & rebellions pernicieuſes en ceſte France, qui ruynent non ſeulement les Proutnces, les villes, les maiſons, les biens & les corps, mais auſſi les ames, qui ſe perdent & precipitent, par vne tant inſigne & commune corruption des mœurs, conuerties en toute barbarie & inhumanité, voire cruauté plus que Got- tique, nous auons beſoin de liures remplis

4
de bons enseignemens qui nous reformat
& nous maintiennent és bornes, de l'an-
cienne, bonté & candeur Françoisse: &
aduisent les meschans, qui ont degeneré
de leur deuoir, afin que touchez de repen-
tance de leurs crimes, ils se recognoissent,
lisans quelques beaux traicts de Philoso-
phie. Iouïssiez amiablement de nos fraiz,
labours, & de nostre bonne volonté, qui
pensera tousiours à vostre plaisir & con-
tentement. A Dieu.



Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

SENEQUE
DE LA CLEMENCE,

TRADUIT DE LATIN

en François

PAR ANGE CAPPEL.

A V R O Y,
Sur le Traicté de la Clemence
dedié à sa Maiefté.
S. D. S.

SIRE, cest ceuvre cy doit estre leu de tous,
Et releu par ceux là qui ont en main le sceptre
Mais dire j'oseray qu'à nul il ne peut estre,
Quel qu'il soit, dedié plus dignement qu'à vous.

Vous, SIRE, qui d'un cœur si gracieux & doux
En ces discords civils vous estes fait paroistre,
Qui avez referré vostre guerriere dextre
Moderant les effets d'un tres-inste courroux.

¶ Lors qu'on racontera vos Martiaux exploits,
Lesquels ont reuny vos peuples sous vos loix,
Des Roys vos deuanciers l'on dira le semblable.

Mais auoir sceu dompter les passions du cœur,
Auoir esté en soy de soy-mesme vainqueur,
SIRE, en ce fait icy vous estes inimitable.



LIVRE PREMIER DE
LA CLEMENCE.



L'A y deliberé, ô Cesar, faire cest escrit de la Clemence, afin qu'aucunement ie serue comme de miroir, & vous faisant voir à vous mesmes, vous receuiez vn contentemēt non pareil. Car encores que des actions vertueuses, le vray fruct soit les auoir faites, & qu'il n'y ait hors la vertu, aucune recompense digne d'elle, c'est plaisir toutesfois que de considerer & visiter sa bonne conscience: & au reste ietter les yeux sur ceste multitude infinie, turbulente, seditieuse, passionnee, qui feroit gloire de la ruine d'autruy, & pareillement de la sienne, si le ioug qui la retient estoit brisé, & pour ceste cause parler ainsi en soy-mesme: Est-il possible, que moy, entre tous les humains, me sois trouué tant

agreable, que d'estre esleu pour estre cestuy-là, qui sur la terre exerce la puissance des Dieux ? C'est moy qui suis parmy les nations autheur de la vie & de la mort. Je tiens la condition & aduancement d'un chacun entre mes mains. Si la fortune fauorise qui que soit des mortels, c'est par ma bouche qu'elle le prononce, de nostre declaracion les peuples & les villes conçoient occasion de resiouissance. Et n'y a rien, quelque part que il puisse estre, qui soit fleurissant sans ma bonne grace ou volonté : & tant de millions d'espees que ma paix fait tenir coyes, d'un clin d'œil que ie feray, seront tirees, & quelles nations il faut exterminer, quelles transporter, quelles mettre en liberté, à quelles l'oster, quels Roys faire esclaués, & quelles testes il faut enuironner d'un ornement Royal, quelles villes razer, & quelles edifier, c'est là ma iurisdiction. Parmy ceste absoluë disposition de toutes choses, ne la cholere ne m'a point poussé à supplices iniques, ny l'impetuosité de la ieu nesse, ny la temerité des hommes, ny leurs

leurs outrages, qui souuentesfois ont arraché la patience du cœur des plus moderez, ny ceste grandeur execrable, mais comme aux grands Empires de vouloir faire ostération de sa puissance par se faire redouter. Le glaive en ma Cour est serré, voire mesmes enfermé. Je fay vne tres-estroite espargne, mesme du sang le plus contemprible, & n'y a celuy, quoy que despourueu de toutes autres choses, qui par la seule qualité d'homme ne me trouue fauorable: Ma seuerité est resserree, & ma Clemence tousiours appareillee. Voila comme ie me conserue ne plus ne moins qu'ayant à rédre raison aux loix, que i'ay d'un lieu profond & tenebreux mises en lumière. L'un me faict pitié, à cause de son premier aage, l'autre à cause de son dernier: Cestuy-là pour l'amour de sa dignité, & cestuy-cy pour sa paureté: & quand ie n'ay point trouué occasion de faire misericorde, ie me suis pardonné à moy-mesme. Que si auourd'huy les Dieux immortels me demandoient compte du genre humain, ie suis prest de leur nombrer vn pour

vn. Vous pouuez Cesar, hardiment vous vanter de cela, que toutes choses reposent sous la seureté de vostre protection, tellement que rien par vostre moyen n'a esté emporté de la Republique, ne par force, ne par subtilité. Vous auez esté conuoiteux d'une louange bien rare, & qui n'a point encore esté concedee à aucun Prince, à sçauoir l'innocence. Vous ne perdez pas vostre peine, ny ceste rare & singuliere bonté qui est en vous, ne s'est point rencontrée sous le iugement de personnes ingrates ou malignes. L'on vous a grande obligation: Iamais homme ne fut tant affectionné à vn autre hōme que le peuple Romain est de vous, son grand & continuel bon-heur. Mais vous vous estes mis sous le faix, d'une merueilleuse charge. Personne n'allegue plus le diuin Auguste, ou le commencement de l'Empire de Tybere, ne pour vous cuidoer ressembler, se propose autre patron que le vostre. Vostre gouuernement est recherché pour faire l'essay des autres. De s'estre rendu tel, c'eust esté chose bié mal-aisée, si ceste
grande

grande bonté ne vous eust esté naturelle, mais empruntée pour quelque temps. L'on ne peut longuement supporter le masque: & la fiction retourne bien tost en son naturel. Aux choses où il entre de la vérité, & lesquelles pour en parler ainsi, procedent de ce qui est massif, avec le temps elles apparoissent & plus grandes & meilleures. Le peuple Romain courroit bien vne grande fortune, quand l'on ne pouuoit entores s'asseurer, à quoy premieremét s'adōneroit vostre gentil naturel: mais desia le souhait du public se veoit accompli. Et ne faut point craindre qu'vne soudaine oubliance de vous mesmes vous vienne saisir. Bien est vray que la felicité rend les personnes plus ardentes: & nos conuoitises ne sont iamais si temperees, qu'elles veulent finir en ce qui leur est succédé. Les grandes seruent d'escalier à de plus grandes, & ceux qui sont paruenus à choses inesperees, embrassent puis apres de resmauuais desseins. Ceste confession neantmoins se declare entre tous les citoyens, qu'ils se tiennent pour

heureux, & que rien entre tât de biés ne leur peut estre adiousté, sinõ qu'ils leur soient perdurables. Beaucoup de choses les contraignent d'auoir cela: le dernier point que les hõmes recognoissent, c'est qu'ils ont vne seureté profonde, & de toutes parts, & droict maistre de toute oppression. Il se presente à leurs yeux la forme de Republique la plus souhaitable, à laquelle pour vne parfaite liberté rien ne manque, sinõ la licéce de périr. Principalement toutesfois l'admiration de ta Cleméce se manifeste, tant aux plus grands que plus petits. Car de toutes les autres commoditez chacun selon la proportion de sa condition en participe, ou il en pretend de plus grandes, ou de moindres: mais de ta Cleméce chacun s'en promet esgalement, & n'y a celuy qui ait opinion de son innocence, qui ne se resiouisse de veoir ta Clemence deuant ses yeux, attendant & deliberee de remedier aux transgressions humaines.

2 **I**E sçay au demeurant qu'il y en a quelques vns, qui pésent que par
la

la Clemence, tous les plus meschans du monde soient supportez, d'autant qu'elle est superflue, si ce n'est apres le delict, & que ceste seule vertu n'est point en vsage entre les gens, qui viuent innocemment: mais en premier lieu comme la medecine se pratique entre les malades, & s'honore entre les sains, ainsi est de la Clemence, à laquelle combien que ceux qui ont mérité punition ayent leurs recours, ceux qui ne sont point coupables ne laissent pas de la priser. En apres la Clemence a lieu à l'endroit des gens de bien, pource que quelquesfois vn cas fortuit est reputé pour faute, & non seulement l'innocence est secouruë par la Clemence, mais souuēt la vertu: pource que la diuersité des temps ameine tels changemens que les choses louïables mesmes se peuuēt punir. Ioinct aussi qu'une partie des hommes est telle naturellement, que elle se peut bien reduire à vne vie innocente, toutesfois ne seroit pas bien feant de pardonner à tous propos: car depuis que la distinction d'entre les bons & les meschans est ostee, s'ensuit

s'enfuit la confusion & le desbordement de tous vices. Il faut doncques y apporter vne moderation pour discerner le naturel guerissable, d'auec celuy qui est deploré, & ne faut auoir vne Clemence vulgaire & commune enuers tous, ny entierement retranchee: Car la cruauté est tout aussi grande de pardonner à tous, que de ne faire grace à aucun. Nous y deuous tenir mesure: mais d'autant qu'il est malaisé que la temperance y soit gardee, tout ce qui passera les bornes de raison, il le faut balancer en la plus humaine, mais cela se traittera plus particulièrement en son lieu.

3 **O**R ie diuiseray maintenant tout ce faict en trois parties, la premiere sera de la libesté des esclaves, la seconde fera declaration de la nature de la Clemence, & de sa constitution: Car y ayant certains vices fort approchans des vertus, ils ne se peuuent discerner, si ce n'est en representant bien les signes par lesquels se cognoisse la difference: & en troisieme lieu de nous bien informer par quel

quel moyen nostre entendement est amené à ceste vertu, comment il s'y establit, & comment par y usage il se l'a rend sienne. Il nous faut au reste necessairement confesser qu'il n'y a de toutes les vertus aucune, qui conuienne mieux à l'homme, veu qu'il n'y en a point de plus humaine, non seulement entre nous Stoiques, qui tenons l'homme animal sociable, a uoir esté créé pour le bien commun de nous tous, mais aussi entre ceux-là, qui le rapportent du tout à la volupté, & duquel tant les faits que les dits n'ont autre but, que l'vtilité: car s'il ne cherche que le repos, & la tranquillité, il a trouué ceste vertu selon son naturel, ayment la paix, & contenant ses mains. La Clemence toutefois n'est point mieux seante à homme du monde qu'au Roy, ou au Prince, & tout autant les vertus aux grands personnages sont louables, & honorables, comme leur puissance apporte de conseruation: car c'est vne chose pestifere d'auoir beaucoup de pouuoir à faire mal: Et finalement la grandeur de cestuy-là se peut dire

dire stable & bien fondee, dont chacun prend autant d'assurance, comme il le voit auoir de puissance, la sollicitude duquel iournellement s'experimente, autant pour le particulier, que pour le general, & lequel se presentant ils ne s'escartent point, comme si quelque mauuaise & dangereuse beste venoit à s'essancer de son giste : mais au contraire autour duquel de tous costez on accourt comme à vn astre benin & luisant, bien deliberez de s'exposer pour son seruice au trenchant de l'espee de ceux qui voudroient attenter sur luy, & estendre leurs corps en la place, si pour garâtir sa vie il luy faut dresser vn chemin par le meurtre de beaucoup d'hommes, son dormir est assure de bons corps de garde, & ses costez sont deffendus de plusieurs qui se presentent, & les environnent, & s'opposent aux dangers qui pourroient suruenir. Ce n'est pas sans raison que vne telle vniõ se trouue aux peuples, & aux villes. Voila comme se doiuent contregarder, & aymer les Roys, hazardant & ses biens, & sa vie en tous lieux

lieux où le salut de celuy qui luy cōmande le requiert, ny ne peut-on dire que ce soit lascheté ou folie, que pour vne teste tant de milliers reçoivent tant de coups, & avec tāt de tuerie l'on rachete la vie bien souuent d'un vieillard, & desia tout cassé, & tout ainsi que tout le corps rēd obeissance à l'ame, combien qu'il soit d'autant plus grand, & plus beau qu'elle, demeurant en lieu secret toute foiblette, sans que l'on puisse sçauoir au vray en quel endroit elle se retire: les mains neantmoins, les yeux, & les pieds, luy font seruire, elle est contre-gardee de ceste peau, par son cōmandement, nous nous couchons, ou sans cesse nous allons çà & là, quand elle l'a ordonné, soit que le maistre soit auare, nous courons toute la mer pour faire profit, ou soit qu'il soit ambitieux, nous tendōs nostre bras au feu, ou volontairement nous nous precipitons: aussi ceste immense multitude circuye par vne seule ame est gouuernee par son sens: & flechie par sa raison: & si par son conseil elle n'estoit maintenue, elle seroit inconti-

nent

inent accablee, & fracassée par ses propres forces.

4 **I**Ls ayment doncques leur conservation, quād pour vn homme ils meinēt au cōbat dix legions, quād ils s'aduancent aux premiers rangs, & presentēt leurs poictrines aux estocades & coups, craignans que les enseignes de leur Prince ne soyēt renuersez, d'autant qu'il est le lien, par le moyen duquel la chose publique s'entretient. C'est cet Esprit vital, que tāt de milliers d'hōmes respirent, qui à part soy ne seroyent rien, fors embarrasement & proye, si l'ame de cest Empire en estoit soustraitte.

Le Prince preserué,

La volonté demeure

Pareillē à tout subiect:

Mais s'il aduient qu'il meure,

Lors chacun rompt la foy.

Ce malheur là sera cause de destruire la paix qui est à Rome: cestuy-là mettra en ruine la prosperité d'vne si braue nation: & ce peuple-cy sera aussi longuement esloigné d'vn tel peril, comme il sçaura porter le frein, lequel

quel s'il vient à rompre, ou par quelque inconuenient l'ayant secoué, il ne souffre que l'on luy remette. Ceste vnion & connexion de ce grand Empire s'esclatera en plusieurs parts, & la domination de ceste ville prendra fin, avec l'obeyffance: tellement que les Roys & les Princes, ou quelque autre tiltre que l'on leur donne, estās tuteurs de l'estat public, ce n'est pas de merueille s'ils sont aymez, voire plus que ceux qui particulièrement nous appartiennent: car si les hommes bien aduisez ont en plus grande recommandation le public, que le particulier, il s'ensuit aussi qu'il leur touche encor de plus près que celuy-là, en la personne duquel la Republique est conuertie. Aussi par cy deuant Cesar s'estoit tellemēt reuestu de la Republique, qu'elle n'eust sçeu se communiquer à vn second, fans la perte de l'vn & l'autre: car comme à cestuy les forces sont necessaires, aussi celle-là a besoin de chef.

¶ IL pourroit sembler que mô propos se soit fort esloigné de mon sujet:

sujet: mais certes il touche fort à ceste
 matiere: Car si (comme il se peut voir
 maintenāt) vous estes l'ame de la Re-
 publique, & elle vostre corps: vous
 cognoissez (cōme ie croy) combien
 la Clemence est necessaire, d'autant
 que c'est à vous mesmes q̄ vous par-
 donnez, lors que vous pésez pardon-
 ner à autruy. Il faut dōques faire gra-
 ce aux citoyens de mauuaise vie, ne
 plus ne moins qu'à des membres per-
 clus, & s'il aduiēt qu'il soit besoin de
 tirer du sang il y faut tenir la main, de
 peur qu'il ne se fasse ouuerture plus
 grande qu'il n'est expedient. La Cle-
 mence donques, cōme ie disois estre
 selon le naturel de rous hommes, est
 principalement bien seāte à tous ceux
 qui commandent: d'autant qu'ils ont
 en main plus de choses à conseruer,
 & qu'outre cela elle se demonstre en
 bien plus ample subiect: car la cruau-
 té d'un particulier n'est pas beaucoup
 dangereuse. La felonnie d'un Prince
 c'est vne guerre: Et veu que les ver-
 tus ont vne certaine concordance en-
 tre elles, & que pas vne n'est meilleu-
 re, ou plus honneste, quelque vne tou-
 tefois

tefois se trouue plus conuenable à d'aucunes personnes, la magnanimité est bien seante à tout homme mortel, voire à cestuy là lequel est moins q. rien. Qu'y a-il de plus grand, ou plus courageux que repousser la mauuaise fortune? Ceste magnanimité toutes-fois en a bien de plus grandes occasions, lors de la prosperité, & reluit bien d'auantage en vn siege Royal, qu'ë vn lieu tout vny & plat. En quelque maison qu'arriue la Cleméce, elle la rend heureuse & tranquille: Mais en vne cour tant plus elle est rare, plus elle est admirable. Car qui a-il de plus recómandable que celuy-là, au courroux duquel, rien ne se pouuant opposer, à la rigoureuse ordonnance duquel ceux mesmes qui meurét acquiescent, auquel personne ne demande raison, voire s'il le prend vn peu plus à cœur, ne luy ose pas mesme faire priere, se rettenir la main à soy, & mesme en vser mieux, & plus doucement se representant cecy. Il n'y a cëluy qui ne puisse faire mourir vn autre contre la loy: mais quant à sauuer, nul ne le peut, fors que moy. Vn grand cou-

rage

rage conuient bien à vne grande fortune, lequel s'il ne s'esleue selon que elle est, tellement qu'il ait le dessus, elle le renuerse iusques dans terre. Le propre au demeurant d'un homme de grand cœur, c'est d'estre doux & tranquille, & ne faire iamais compte des iniures & offences. C'est à faire aux femmes de se mettre par vn courroux en fureur, & à des bestes sauuages, mais non aux genereuses de deschirer, & poursuiure ceux qui sont abatus. Les Lyons & Elephans laissent là ceux qu'ils ont renuersez. S'ahurter est du naturel des bestes, qui n'ont pas le cœur noble. La cholere dangereuse & inexorable, n'est pas seante à vn Roy, car il n'apparoist gueres plus grand, que celuy auquel il s'egale en se courrouçant: mais s'il donne la vie, & sauue l'honneur à ceux qui sont en danger de le perdre, ou qui l'ont merité, il fait ce qui n'est permis à aucun de faire sinon à celuy qui a la puissance de tout. Car la vie s'oste bien à vn plus grand, mais ne se donne iamais qu'à vn inferieur. Conseruer, c'est le propre d'une excellente fortune

fortune, laquelle ne se doit iamais d'auantage respecter, fors qu'ayant obtenu ce point-là, d'auoir vn pareil pouuoir, que les Dieux, par la bonté desquels, nous venons tous en ceste lumiere, tant bons, que mauuais. Que le Prince doncques s'appropriant le naturel des Dieux, prenne plaisir à voir quelques vns de ses sujets, pour ce qu'ils sont gés de valeur & de bien, qu'il en laisse vne partie ne seruir que de nombre: d'autres qu'il soit bien aise de ce qu'ils sont, & qu'il en souffre aussi quelques autres. La magnanimité est bien seante à tout homme mortel, voire à cestuy-là qui est le plus infirme? Car que peut-il auoir de plus grand, ou plus courageux que de repousser vn malheur? ceste magnanimité toutesfois a bien plus de lustre parmy la prospérité.

6 **C**ONsiderez que ceste cité en laquelle vne foule par les plus grâdes ruës coulant sans intermission se froissera, toutes & quantesfois qu'il y aura quelque obstacle qui retardera son cours: pareil à vn torrent rapide, en laquelle

laquelle il faut trois ruës en mesme temps empeschees pour trois theatres, en laquelle se consomme tout ce qui se cultiue aux autres prouinces. quelle solitude, & lieu vague elle deviendra s'il n'y demeure autre chose, fors ce qu'un Iuge seuerẽ vouldra absoudre? Quel Iuge criminel se trouuera-il qui ne soit coupable du mesme fait dõt il recerche les autres? Qui sera l'accusateur exempt du crime? Et ne sçay pas s'il y a personne qui tiene plus roide à faire pardon, que celui qui l'a plus de fois meritẽ. Tous auons peché, les vns griefuement, autres legeremẽt, autres de guet à pend, d'autres poussez par inconuenient, ou qui se sont laissez emporter à la meschancerẽ d'autrui, quelques fois n'auons pas sçeu tenir ferme en de bonnes resolutions, & auons perdu nostre innocence mal-grẽ nous & y resistans. Nous n'auons pas seulement offensẽ, mais sans fin & sans cesse nous offençons, voire quand quelqu'un auroit si bien purifiẽ son ame, que rien ne la peust plus destourner ny suborner, c'est tousiours neantmoins en
pcchant

pechant qu'il paruiet à ce poinct d'innocence.

7 **O**R d'autant que i'ay fait mention des Dieux, i'establiray icy vn fort bon exemple au Prince, pour s'y cōformer, qu'il mette peine d'estre tel à l'endroit de ses citoyés qu'il les desire, & que les Dieux soyent au sié. Seroit-il donques expedient d'auoir les Dieux inexorables à nos fautes & pechez? est-il bon qu'ils nous poursuient iusques à l'extremité? & qui sera le Roy qui s'en puisse tant bien garantir, duquel les deuins recueillēt les membres foudroyez? Et puis que les Dieux se rendent placables, & que avec quelque raison ils ne punissent pas sur le champ, par leur foudre les forfaités des plus grands, cōbien est-il plus raisonnable que l'hōme estably sur l'autre homme, exerce son commandemēt en toute douceur de courage? Considerant à sçauoir si l'estat de ce monde n'est pas plus agreable & plaisant à nos yeux, quand le iour est pur & serain, que quand tout est foudroyé par orages frequens, & que

les feux esclairent deçà & delà. Or est il ainsi que la face d'un tranquille & moderé Empire n'est point autre que celle d'un Ciel serain & luyfant. Le regne cruel est troublé & obscurcy de tenebres entre gens tremblans, & à chasque bruit qui suruient tresail-lans, non pas mesmes sans faire brâler celui qui réuerse toutes choses. Cela seroit encores plus tolerable à des particuliers qui se vangeroyent opinia-strement: Car ils peuuent estre outragez. Et leur fascherie procede de quelque iniure qu'ils ont receüe: ils craignēt avec cela le mespris, & qu'il ne semble que de ne rendre la pareil-le à ceux qui les ont interressez, ce ne soit plustost impuissance, que tlemē-ce: mais à celui qui a la vengeance en main la negligean, il s'acquiert vne certaine loüange de debonnaireté. Il est trop plus libre à ceux qui tien-nent vn moindre lieu d'auancer la main, de plaider & d'entrer en que-relle: les coups entre pareils ne sont pas d'importance: la crierie mesme à vn Roy, & les outrageuses paroles de-rogent à sa maiesté.

- Vous

8 **V**ous estimerez estre vne chose biē dure q̄ d'oster aux Rois la liberté de parler, que les plus petits ont bien, qu'à la verité ce seroit seruir, & non pas cōmander. Mais quoy? ne cognoissez vo' pas cela n'estre pas à vous, mais à nous vne seruitude? La cōdition est biē autre de ceux, qui ne paroissent point en vne trouppē sont cachez, desquels les vertus pour se faire cognoistre, ont longuement à cōbattre, & leurs vices pareillement sont en tēnebres. Le bruit cōmun obseruē tant vos faicts que vos dits, & pource personne ne s'en doit traual-ler d'auantage, que ceux lesquels quelque reputation qu'ils puissent auoir, l'auront tousiours fort grande. Combien y a-il de choses, lesquelles ne nous estans permises, nous seroyent en faueur de vous licites? Le puis en quelque endroit que ce soit de la ville me pourmener tout seul sās crain-re, combien que ie n'aye compagnie quelconque, & n'aye laissē personne à la maison, ny espee à mon costé. Quant à vous, vous estes contraint de viure en armes, au milieu de vostre

paix, vous ne pouvez vous escarter de vostre grandeur, elle vous assiege, & quelque part que vous vous vouliez abaisser, elle vous poursuit avec grand appareil. Et voilà la seruitude d'une bien grande grandeur, ne se pouvoit faire moindre : mais ceste necessité vous est cômune avec les Dieux : car le Ciel les a là attachez, & nul leur est non plus permis de s'abaisser, comme ce ne vous seroit pas chose seure. Vous estes cloüé à vostre Altesse, nos deportemens sont apperceüs de peu de gens : nous pouuons nous aduancer, nous retirer & changer de condition, sans que le public en puisse prendre cognoissance : pour vous il ne vous peut aduenir de vous pouuoir cacher, non plus qu'au Soleil : vous auez prou de lumieres qui vous esclairent, & les yeux d'un chacun sont tournez sur vous, & pensant vous retirer vous apparaissez : vous ne pouvez vous cholerer que tout ne soit interessé, & par mesme moyen, vous ne scauriez ruyner, affliger, ou maltraitter personne, que tout ce qui est à l'environ n'en soit brisé, esbranlé, ne tressaillé.

treffailé. Et tout ainsi que le tónerre tombant donne frayeur à tout chacun: mais ne faiçt ny porte dommage qu'à bien peu, pareillement les chastimens des grandes puissances font bien plus d'estonnement que de mal, & ce n'est pas sans raison: Car on ne cõsidere pas en celuy, qui a tout pouuoir tant ce qu'il a faiçt, comme ce qu'il pourroit bien faire d'auantage. Il faut penser, que les hõmes particuliers sont plus faciles à estre offencez derechef par la tolerance des iniures precedentes: mais la seureté des Rois s'affermit tousiours par la douceur, d'autant que la vengeance ordinaire reprime la haine de peu, & irrite celle de tout le monde. Il faut que l'enuie de faire cruauté cesse auant l'ocasiõ, autrement ne plus ne moins que les arbres que l'on erteeste repullulent en plusieurs rameaux, & prou d'especes de plant se coupent à fin qu'elles reiettent plus espessemēt: ainsi la cruauté des Rois, augmente le nombre de ses ennemis, en les voulant oster: car les parens & enfans de ceux que l'on fait mourir, prennēt la place des par-

riculiers que l'on a tuez : Et qu'ainfi soit, ie vous le veux remonstrer par vn exemple de l'vn des vostres.

9 **L**E diuin Auguste se trouuera auoir esté vn Prince bien doux, si l'on le veut prédre depuis qu'il fut bien estably : Car à dire la verité, il auoit pris les armes generalentét contre la Republique, estât de l'aage que vous estes à present, & n'ayant encor gueres plus de vingtdeux ans, il auoit ja mis la dague dans le sein de fest amis: desia il auoit fait entreprise sur la personne de Marc Antoine Consul, & auoit fait declarer ennemy son Colleague, mais ayant passé les quarante, & seiournant en la Gaule, l'on luy apporta vn aduertissement, que Cinna, homme d'entendement assez grossier, dressoit vne partie contre luy, & declare-lon où, quâd, & comment il se deliberoit de l'attaquer. L'vn de ceux qui en estoit, descouuroit le faict: sur quoy Auguste deliberé d'en auoir la raison, il commanda d'assembler le conseil de ses amis: il ne repositoit en façon du monde, la
nuict

nuiët, se representant qu'il falloit cōdamner vn ieune Gentil-hôme, sans cela homme de bien, nepueu de Cnee Pompee, & n'estoit desia plus en sa puissance de pouuoir faire mourir vn seul homme : tellemēt qu'à son soup- per, pendant qu'il commandoit l'or- donnance de sa proscription, par fois il faisoit entendre en soupirant quel- ques voix diuerses, & contraires en soy-mesmes. Quoy dôc? souffriray- ie mon meurrier se promener en toute seureté, pendant que ie suis en per- plexité? Donques celuy-là ne souffri- ra point de punitiō, qui n'a point seu- lement determiné de tuer, mais d'im- moler ceste teste, en vain assaillie par tant de batailles nauales & terrestres, & demeuree saine & sauue? car il auoit pensé pour le mieux de l'abor- der en sacrifiant. Puis derechef quel- q̄ silēce entredeux il se courrousoit parlāt bien plus haut, plus à-luy-mes- me que non pas Cinna. Pour qui de- firez vous de viure, si vn tel nōbre de gens ont interest à vostre mort? quād- cesseront les supplices? quand cessera le sang? ie suis le chef exposé à tous

les braues ieunes hōmes, cōtre lequel ils aiguifēt le trāchāt de leurs eſpees: l'on ne doit point faire tant de cas de ma vie, ſi pour la preſeruer il faut que tant de chōſes periſſent. Sa femme Liuia, finalement vient à l'interrompre: Et quoy, dit-elle, voudriez vous bien receuoir le conſeil d'vne femme? faites ce que les medecins ont en pratique de faire, lesquels voyans que leurs remedes ordinaires ne ſuccedent pas, ils eſprouent les contraires. Iuſques à huy vous n'auiez rien aduancé par voſtre ſeuerté. Lepide a ſuiuy Saluidiene, Murene Lepide, Cepion Murene, Egnace Cepiō, à fin que ie ne face point mention de tant d'autres, que i'ay honte auoir eu tant d'hardieſſe. Eſſayez maintenant comme vous ſuccedera la Clemence. Pardonnez à L. Cinna, il eſt deſcouuert, il ne vous peut plus offēcer, mais il pourroit bien ſeruir à voſtre reputation. Bien ioyeux en luy meſme de ce qu'il auoit trouué cet aduocat, il remercia de cela ſa femme, & ſoudain cōtremāde ſes amis qu'il auoit priez de venir au conſeil, commandāt que
l'on

l'on luy amenast Cinna tout seul, & ayant fait retirer tout le monde au sortir de sa chambre, voulut que l'on baillast aussi vne chaire à Cinna, & luy dit: le te demande premierement vne chose, Cinna, que sur ce que i'ay à te dire, tu ne m'interrompes point au milieu de mon discours, l'on te baillera puis apres tout loisir de parler. Je t'ay, Cinna, t'ayant rencontré portant les armes contre moy, & n'estant pas feulemēt deuenue, mais n'ay mon ennemy, conserué & sauué la vie, ie t'ay cōregardé tout le bien de ta maison, si qu'auiourd'huy tu es tant à ton aise, & tant riche, que les victorieux portent enuie à toy qui as esté vaincu: ie t'ay poursuiuant la sacrificature fauorisé, laissant en arriere plusieurs autres, desquels les peres m'auoyēt suiuy à la guerre: & t'ayant en tant de sortes obligé, tu as entrepris de me tuer: & sur ceste parole s'estant pris à escrier qu'il estoit fort esloigné d'vne telle folie: Et quoy dit-il, Cinna, vous ne me tenez pas vostre parole, il estoit arresté que ne m'interrōpriez point: vous estes dis-ie, apres à me tuer, luy

specifiant les lieux, les complices, le iour, & le moyen de la trahison, & à qui l'on auoit baillé l'espee. Et lors le voyât tout pensif & peneux, & se tenant tout coy, ne sonnât mot, plustost pressé de sa conscience que de la conuention. Qui te meut, dit-il, d'entreprendre cela? à fin que tu sois toy-mesme prince? La Republique certes seroit en fort mauuais estat, s'il n'y auoit q̄ moy qui t'engardast d'y paruenir. Tu ne peux pas dōner ordre aux affaires de ta maison, dernieremēt par la faueur d'vn affranchy tu perdis ta cause deuant vn simple Iuge, n'as-tu point chose plus aisee à faire q̄ de te prendre à Cesar? Dites-moy ie vous prie, quād bien il n'y auroit que moy qui retardast vos esperances, pensez vous que Paulus Fabius Maximus, les Cossiens & Seruiliens l'endurent, & vne si grāde troupe de noblesse, qui ne sont pas honorez de petites qualites, mais qui sont illustrez des marques honorables de leurs predecesseurs? Et pour n'occuper point la meilleure partie de ce discours par le recit de sa remōstrāce: Il est bien certain.

rain qu'il luy tint propos pl⁹ de deux heures durant, cōtinuant expressement ce chastimēt, duquel il se vouloit seulement cōtenter. Finalement luy dit. Je te dōne pour la secōde fois la vie, Cinna, comme à mon ennemy, & puis cōme à vn poltron & parrieide : que d'auourd'huy l'amitiē commence entre nous, & faisons preuve, sçauoir si ie t'auray sauué la vie avec plus d'integrité, que tu ne l'auras-recogneur. Apres cela, il luy fit auoir le Cōsulat, sans qu'il y pensast, & aux-moyens de s'agrandir qu'il n'eust osé pretendre. Aussi luy fut-il de là en auant tres-affectionné & fort fidelle, & le fit son seul heritier, & onques puis n'aduint à personne de conspirer contre luy.

10 **T**On ayeul pardōna à ceux qu'il auoit vaincus, autrement s'il ne leur eust pardonné, à qui eust-il commandé? Saluste, les Cocciens & Dulliens, & toute la premiere compagnie qui approchoit le plus pres de sa personne, fut loüee des bandes de ses ennemis, car les Domitiens, Messales, Asiniens & Cicerons, & fina-

blement toute l'élite de la ville ne tenoit vie que de sa Cleméce. Et Lepide mesme, combien de temps a-il esté sans le vouloir faire mourir? Il l'a souffert plusieurs années vsant encor des ornemens de Prince, & quant à son estat de grand Pontife, il n'endura jamais qu'il fust transferé en luy qu'après sa mort: d'autant qu'il aima beaucoup mieux qu'il luy fust attribué à honneur, que non pas l'en auoir spolié. Ce fut ceste clemence-là, qui toute sa vie le conduisit en toute secreté & sauueté: ce fut elle qui le rédit agreable & fauorisé, cōbien qu'il se fust aduancé de mettre la main sur la Republique, sans auoir encor dāpté tant de testes qui restoyent. C'est elle qui auourd'huy luy donne la reputation laquelle à grand peine les Princes de leur viuant se peuuent acquerir: Et le recognoissons Dieu, non cōme par commandement, mais d'autant que nous croyōs qu'Auguste a esté vn bō Prince, & cōfessons que le nō du Pere du pays, luy estoit bien conuenable, non pour autre raison, sinon que pour le regard des outrages
faits

faits à sa personne, que les Princes ordinairement prennent plus à cœur, que les autres offenses. Il ne les recherchoit avec aucune cruauté, pource que des gaufferies iniurieuses dites contre luy, il ne s'en fait que rire, pource qu'il sembloit que c'estoit luy-mesme qui souffroit le chastimēt qu'il ordonnoit à autruy, & d'autant aussi que tous ceux qu'il auoit condamnez, à cause d'adultere commis en la maison, tant s'en faut qu'il les ait fait tuer, que les laissant aller leur donnoit amples sauf-conduits pour leur seureté. Voilà ce que lon peut proprement appeller pardonner, quād lon voit q̄ plusieurs prennent la querelle pour vous, & que vous gratifiant vous mesmes par le sang d'autruy, ne donnez pas seulement la vie, mais la conferuez.

II **T**outes ces choses se firent par Auguste, estant desia d'aage & tirant sur la vieillesse : en ieunesse il auoit esté ardēt & brulant de chole-re & fit beaucoup de choses, lesquelles il regardoit puis apres d'vn mau-
uais

uais œil. Personne n'osera faire comparaison de vostre douceur avec celle du diuin Auguste, encores qu'en récompense de sa ieunesse guerriere, il ait continué sa vieillieſſe iusques à vne grande maturité. Je veux bien qu'il ait esté moderé & clement, ç'a esté apres auoir infecté la mer de sang Romain pres ^{Actium} Actium, ç'a esté apres auoir fracassé & mis à fond en Sicile ses vaisseaux, & ceux d'autrui, ç'a esté apres les ieux Perusins, & les proscriptions. Quant à moy ie ne puis appeller Clemence se laisser de sa cruauté. Mais voycy Cesar la vraye Clemence dont tu vſes enuers nous, celle qui ne procede point de repentence de nous auoir esté mauuais, & qui ne tient aucune tache d'auoir iamais respandu le sang. Voilà la plus certaine moderation d'esprit en vne souueraine puissance, & la plus euidente affection que l'on puisse porter au genre humain, n'estre point embrasé de conuoitise ou de temerité, ne vouloir point sonder par experience sur les meschantes invitations des Princes qui nous ont precedé quelle puissance l'on peut prendre.

dre sur ces Citoyens, mais bien de ré-
 dre mouffe le tranchant du glaive de
 son Empire. Tu nous as Cesar, main-
 tenu la ville sans cruauté, & as effectué
 ce dont t'as vanté avec grâdeur de
 courage, que tu n'as en lieu du monde
 fait encores tóber vne goutte du sang
 humain. Ce qui est d'auant plus
 grand & admirable que me
 n'a commencé plustost d'auoir le glai-
 ue en sa disposition. Tant y a q̄ la Cle-
 mence ne nous rend pas seulement
 plus recommandables, mais encor plus
 assurez. De là depend toute la digni-
 té & conseruation des Empires, puis
 que par elle les Roys vieillissent, &
 en fin transmettent leurs Royaumes
 leur posterité: la puissance des tyrans
 est odieuse & de petite duree. Quelle
 difference y a-il entre le tyran & le
 Roy? L'apparence de leur fortune &
 leur licence est toute pareille, si ce ne
 est que le tyran crudelise avec deli-
 ces, & les Roys iamais si ce n'est avec
 grande raison & par necessité.

12. **Q** Voy d'ócques? les Roys font-
 ils pas mourir quelquefois les
 hommes?

hommes? ouy, mais ce n'est sinon que l'utilité publique leur dit qu'il est expedient de ce faire : mais les tyrans le font pour leur contentement. Le tyran au demeurât differe d'auec le Roy, non pas de nom, mais d'action. Car mesme Dionysius le grand merite, & peut à bon droit estre preferé à beaucoup d'autres : & qui est-ce qui empesche que Sylla ne puisse estre appellé tyran, à la cruauté duquel rien ne peut mettre fin, sinon qu'il eust tué tous ses ennemis, encor qu'il se fut destitué de sa Dictature, reprenant sa robbe longue? Quel tyran au reste auec plus d'auidité aualla iamaïs le sang humain que luy, lequel commanda pour vne fois de couper la gorge à sept mille citoyés Romains? Et comme fort pres de là estant assemblee au temple de Bellonne, l'on ouit la clameur de tant de gens, qui gémissoient se voyás tailler en pieces, le Senat fort troublé d'vn tel acte? Continjons dit-il (Peres conscripts) ce ne sont que quelques seditieux que lon tue par mon commandement. Il ne mentoit point en cela : car c'estoient fort peu
de

de gens au gré de Sylla. Mais bien tost par son exemple nous paruiendrons au moyen qu'il faut tenir pour se ressentir de ses ennemis, tout ny plus ne moins comme si vos citoyés arrachez d'un mesme corps auoient prins le nom & qualité de vos ennemis. Ce pendant la Clemence fait clairement voir ce que ie disois, & il y a bien grande difference entre le Roy & le tyran bien que l'un & l'autre soit enuironné d'hallebardiers: Mais l'un se sert de ceste force, pour l'establissement d'une tranquillité, l'autre afin que par vne grande frayeur il reprime vne grande haine. Qui plus est, il ne regarde point avec assurance ceux entre les mains desquels il s'est commis, mais il est agité diuersement en discours tous contraires: Car se voyant hay pource qu'il se fait craindre, il veut estre crainct pource qu'il s'est fait hayr: & vse de cet execrable vers, qui en a tant ruiné,

Qu'ils me hayent pourueu qu'ils me craignent.

Ignorant quelle rage s'engendre depuis qu'une inimitié est paruenue à vne extremité: car la crainte moderee retient

retient les esprits, mais la continuelle & violente, & apportant tout le pis qu'on sçauroit faire, reueille les plus endormis pour les rendre audacieux, hardis, & leur mettre en fantasie de hazarder tout: Et ainsi pensant enfermer les bestes sauvages dans les toiles, ~~elles~~ le veneur par derriere à cou ~~elles~~ les poursuive à coups de trait, elles essayeront de se sauuer, rebroussant le chemin par où elles fuyoient foulans aux pieds toute crainte. La plus roide vertu que nous ayons, c'est celle que la dernière nécessité nous extorque. Il est besoin que la peur nous laisse quelque moyen de se sauuer, & nous face môstre de plus grande esperance, que non pas de danger: Autrement depuis que l'incôuenient se trouue tout pareil à celuy qui n'attente rien, il y a contentement de se mettre au hazard, & ne faire nul estat de la vie, qui n'est plus nostre. A vn Roy gracieux & tranquille, les forces qu'il assemble luy sont fideles, lesquelles il entéd employer pour la conseruation publique, & le soldat qui cherche l'honneur endure toute
fatigue

fatigue patiemment, comme deffendant les siens: car l'on estime qu'il traueille pour la seurté publique: mais celuy qui est plein d'aigreur & sanguinaire, c'est chose necessaire que ceux qui sont à son seruice, y soyent à contre-cœur.

13 **P**ersonne ne sçauoit ~~auoir~~ aucuns ministres de loyalle & bõne volonté, desquels il se veut seruir comme de tourmens, gehennes, & autres ferremens destinez pour faire mourir les hommes, deuant lesquels il les expose, ne plus ne moins, que deuant bestes sauages: luy mesme estant plus coupable & angoisé que tous les malfaicteurs du monde, comme celuy qui redoute Dieu & les hommes, tesmoins & vengeurs de ses meschancetez, reduit en tel poinct, qu'il ne luy est pas permis de changer sa façon de faire. La cruauté ayant bien cela, voire de tres-meschant entre autres choses: Il faut continuer, & tous passages pour prendre quelq̃ meilleur chemin, luy sont boucheez: Car la sceleratesse ne se
main

maintient que par sceleratesse. Qui a-
il eusau demeurât plus malheureux q̄
celuy qui par necessité est contraint
de mal faire? O que cestui-là est mi-
serable ! mais certes quant à luy : car
pour les autres, ce seroit chose illici-
te d'en auoir compassiō, lequel exer-
çant sa puissance par meurtres & pil-
lagés, s'est rendu toutes choses sus-
pectes, tant domestiques qu'autres ;
& ne pouuant s'asseurer de la loyauté
de ses amis, ne de la pieté de ses en-
fans, n'a autre recours qu'aux armes,
desquelles mesme il a peur, lequel
quand il a bien considéré, & ce qu'il a
faict, & ce qu'il a intention de faire,
& a ouuert sa consciencé remplie de
meschancetez & de remors, souuent
craint la mort, & la desire encor plus
souuent plus odieux à luy-mesme que
non pas à ceux qu'il tient en seruitu-
de. Et au contraire celuy qui a en re-
commandation le public, & ne prend
point soubs sa sauuegarde plustost v-
ne chose que l'autre, & qui dōne sub-
stāce à toutes les parties de la Repu-
blique également, comme à celles de
son corps, enclin tousiours à choses
plus

plus douces, & ores qu'il fut expediét de chastier, faisant assez paroistre cōbien il a de regret de mettre la main à vn remede tant fascheux: dans l'esprit duquel ne loge nulle hostilité ny cruauté: qui meine sa puissance doucement & salutairement, desirant que ses commādemens soient approuuez de ses citoyens, s'estimāt en luy-mesme assez grandement heureux, s'il rend vn chacū participant de son bōheur, affable en parole, facile en accez, d'vn visage attrayant qui gaigne fort le cœur du peuple amiable, adonné à vouloir choses equitables, contraire aux desraisonnables, aymé de toute la ville, deffendu, & honoré, duquel vn chacun tiēne tous semblables propos en public qu'en particulier: & pource desirant d'esleuer leurs enfans, chassans la sterilité affectee, durant vne desolation publique, ne faisans doute que leurs enfans ne leur soient infiniment redeuables de leur auoir fait cognoistre vn siecle si heureux. Vn tel Prince assez assure de rāt d'obligations, n'aura que faire d'auoir d'autres gardes, n'estant environné

d'armes

d'armes, que pour luy servir d'ornement & parade.

14 **Q**uel est donques son vray de-
 voir? Tel qu'est celuy des bós
 Peres, qui tacent coustumierement
 leurs enfans amiablement, souuen-
 refois avec menaces, & quelquefois
 les reprennent avec les verges. Se-
 roit il possible qu'un homme bien sa-
 ge voulut desheriter son fils pour la
 premiere offence? Iamais n'est amené
 à auctoriser ce decret-là, si ce n'est q̄
 plusieurs & bien grands outrages ayér
 surmonté sa patience, & que ce qu'il
 craint soit beaucoup plus dangereux,
 que ce dót il se plaint; il cherche tous
 moyens auparauāt par lesquels il puis-
 se ramener ceste ieunesse non enco-
 res bien arrestee & toute desbauchee,
 mais cognoissant qu'elle est deplo-
 ree, il esprouue les derniers remedes:
 nul ne vient à la rigueur d'une puni-
 tion, si ce n'est apres qu'il a employé
 tous autres expediens. Ce qu'il faut
 qu'un bon pere face, il faut que le
 Prince en vse de mesme, auquel nous
 donnons tiltre de pere du pays, non
 induits

induits à ce faire par vaine flatterie: car toutes les autres qualitez leur sont donnees par honneur: mais les auons appellez grands, heureux, Augustes, & auons ramassé tout ce que nous auons peu de tels tiltres, pour contenter leur ambitieuse maiesté: mais quand nous l'auons nommé Pere de la Patrie, ce n'a esté à autre fin que pour luy faire entendre que la puissance paternelle qui luy est donnée, est la plus temperée, afin de procurer le bien de ses enfans postposant le sien. Or faut-il que le Pere coupe le plus tard qu'il pourra ses membres, & ores qu'il les eust coupepez qu'il desire à se les faire remettre, qu'il gemisse en les retranchant, apres auoir souuent & long temps reculé: car il y a fort peu à dire entre celuy qui condamne promptement & celuy qui le fait volontairement. Et aussi peu de difference entre celuy qui punit iniquement, & celuy qui chastie trop asprement. Nous auons de ce temps ouy parler, que Erixone Cheualier Romain pour auoir donné les estriuieres à son fils, fut en
 pleine

pleine place par le peuple quasi tout percé de coups de poinçons, & qu'à grand peine l'auctorité d'Auguste le peust arracher d'entre les mains des Peres, & des enfans mutinez.

15 **C** Hacuna eu en admiration le fait de Tarius, lequel ayant surpris son fils en paricide, apres l'en auoir conuaincu, le condamna à estre banny, & d'autant qu'il s'estoit contenté du seul bannissement, & de bannissement specifié: car il confina le paricide à Marseille, & luy enuoya sa pésion ordinaire pareille à celle qu'il luy souloit bailler auant qu'estre cōdamné. Ceste liberalité fut cause que en la Cité, en laquelle jamais ne manque d'appuy, mesme aux plus meschâs personne ne reuoqua onques en doute que le criminel ne fust à bon droit condéné, & lequel le Pere qui ne le pouuoit hayr, pouuoit s'il eust voulu bien faire mourir. Je vous fourniray par cest exemple moyen de faire la comparaison du bon Pere avec le bon Prince. Tarius voulant auoir iugemēt de son fils, il pria Cesar Augu-
ste

Ne d'assister au conseil, il vint en la maison d'un particulier, il s'assit, & se trouua au conseil d'autruy cōme vn autre, ne voulant point faire responce que l'on vint en son logis. Ce que si l'on eust fait, la cognoissance en eust appartenu à Auguste, & non pas au Pere: Le procez estant veu, & toutes choses meuremēt considerees, tant ce qui estoit allegué par le ieune hōme, comme les faits dont il estoit chargé, il requist que chacū eust à mettre par escrit son opinion, de peur que celle de l'Empereur ne fust suyuie de tous les autres. Et au parauant que les billets vinsset à estre leuz, protesta de ne accepter rien de la succession de Tarius, tres-riche hōme. Quelqu'un de petit courage pourra dire, il eust crainte qu'il ne semblast qu'il voulust ou-
 urir vn moyen de paruenir à son desir par la condamnation de ce fils. Je suis tout au cōtraire d'avis, qu'un chacun de nous doit auoir assez d'assurance en sa bonne conscience, contre les sinistres & malignes opinions: mais les Princes doiuent faire beaucoup de choses seruantes à leur reputation, Il

fit serment de ne se mesler en façon du monde de la succession. Tarius en ce faisant (à dire verité) perdit en vn mesme iour ses deux heritiers : Mais aussi l'Empereur racheta la liberté de pouuoir dire sa sentéce, & apres auoir fait cognoistre que sa seuerité estoit gratuite, & sans interest (chose à quoy vn Prince doit soigneusement prendre garde) fut d'aduis qu'il le falloit releguer, où bon sembleroit au Pere. Il n'ordonna point ny sac de cuir, ny des serpens, ny quatre murailles, se souenant non de ce qu'il estoit question, mais au conseil de qui il donnoit opinion: Dist que le Pere deuoit estre satisfait de la plus gracieuse espece de punition, à l'endroit de son fils bien fort ieune, suscité à ce malheureux acte, auquel, ce qui luy tenoit lieu d'innocence, il s'estoit porté fort timidement, & qu'il le falloit eslongner de la ville, & de la presence de son Pere.

16 **O** Qu'vn tel personnage estoit digne d'estre appellé en cōseil par les Senateurs! O cōbien digne d'estre

d'estre par eux institué coheritier à leurs enfans innocens! Ceste Clemence est celle qui est bien seante à vn Prince, qu'en quelque lieu qu'il arriue, il face que tout se compose avec plus grande douceur. Nul ne soit à vn Roy en si vile & abiecte estimation, qu'il n'en sente bien la perte, lequel, quel qu'il puisse estre, fait proportion de son Empire. Prenons l'exemple de cela par les petits au milieu des grãds Empires: car il n'y a pas seulement vne sorte d'Empire. Le Prince l'a sur ses citoyens, le Pere sur ses enfans, le Precepteur sur ceux qu'il apprend, le Capitaine ou sergent sur ses soldats. Ne dirons-nous pas que ce sera vn tres-mauuais Pere qui voudroit pour de bien legeres choses traiter ses enfans à coups de baston? Ou lequel des Precepteurs sera-il estimé plus digne d'apprendre les sciences, ou celuy qui assomme ses disciples de coups, s'ils ont eu faute de memoire à retenir quelque chose, ou bien si ayans l'œil vn peu trop pesant, ils hesitent en lisant: ou celuy qui aime mieux par reprehension & vergõgne les corriger



& apprendre? Mettez vn Capitaine ou sergent qui soit cruel, les soldats le quitteront, ausquels toutesfois l'on pardonne. Seroit-il bien raisonnable de traiter l'homme plus durement, & insupportablement que non pas les bestes brutes? Or est il qu'un bon Caualcadour n'effarouche point son cheual avec forces coups: car il deuiédra paoureux & retif, si en le touchant doucemēt vous ne l'amadoüez. Autant en faiēt le veneur dressant ses ieunes chiens à suyure les voyes de la beste: Car ils se rabouteront d'une peur qui les fera degenerer, ny pourtant ne leur permet pas d'aller à l'abandon çà & là. Adioustez à cecy si bon vous semble, le reste du bestial, qui ne va que le pas, lequel, encores qu'il semble auoir esté créé pour estre mal & miserablement traité, neantmoins pour l'estre trop rudement, il est contraint s'enfuir.

17 **I**L n'y a creature au monde plus mal-aïsee, ny qui ait plus de besoin d'estre gouuernee avec dextérité, ny de qui il faille plus endurer, que
de

de l'homme. Car quelle plus grande folie peut il estre que d'auoir hõte de se mettre en cholere contre des chiés, & des cheuaux, & que l'hõme soit de pire condition qu'eux? L'on remedie aux maladies, l'on ne se courrouce point. Or est-il que la maladie des hõmes est spirituelle, & demande vne medecine gratieuse, mesme que le Medecin ne porte aucune mauuaise volonté au patient. C'est le tout d'un mauuais Medecin de se deffier de pouoir guerir, pareillement à l'endroit de ceux desquels l'esprit est mal ordonné, il faut que celuy auquel le salut de tous est cõmis, face le semblable, ne perdant iamais l'esperãce, ny alleguât les signes de mort: Qu'il cõbatte avec les vices, resiste, reproche aux autres leurs maladies, & trompe les autres avec la douceur de ses traitemens, il les guerira beaucoup mieux, & plus soudainemët avec la subtilité de ces remedes. Que le Prince ait nõ seulement soyn de la guerisõ: mais aussi qu'il ne demeure aucune deformité en la playe. Iamais Roy quelcõque ne aquisit reputation par la cruauté d'une

punitiō: car q̄ doute qu'il ne le puisse faire? mais il l'aura trop plus gr̄de s'il cōtiēt sa puissance, s'il en garātīt plusieurs de la cholere d'autruy; & que aucū ne reçoive dōmage de la siēce.

18 **C**'Est chose fort louiāble de cōmander doucemēt à ceux qui nous font seruire, & en matiere d'esclaves, il nous faut regarder non pas cōbien impunemēt vous leur pouuez mal faire: mais cōbien en droit & en raison nature vous en permet, laquelle veut que nous pardōniōs aux prisonniers que nous auons acheptez. Et d'autāt qu'à bō droit elle le nous cōmāde, d'autant plus raisonnablement veut elle aussi que des hōmes libres, bien nez & honnestes, nous n'en aōtions point comme des esclaves: mais cōme de ceux sur lesquels vous tenez plus gr̄d lieu, qui ne vous sont point baillez pour tenir en seruitude; mais pour en auoir la tutelle. Il est permis ausdits esclaves de s'enfuir à la statue, encores que toutes choses soyent permises enuers les serfs. Il y a certes ie ne sçay quoy que le droit commun
des.

des creatures ne souffre qu'il soit licite à l'homme à l'endroit d'un autre homme. Qui est-ce qui auoit plus en horreur Vadius Pollio, q̄ ses propres esclaves, pource qu'il engraissoit les murenes de sang humain, & ceux qui luy auoyét despleu en quelque sorte, commandant les ietter en son viuier, que estoit-ce autre chose que les faire manger aux serpens? O l'homme digne de mille morts, soit qu'il fist presenter ses esclaués pour estre deuorez des murenes, qu'il deuoit puis apres manger, soit qu'il les fist nourrir à autre intentiō pour les nourrir de telle façon! Et tout ainsi q̄ tels maistres sont monstréz au doigt, par toute la ville & sont odieux & detestables: ainsi est des Roys, desquels le mal qu'ils cōmettēt est bien d'autre estedue, l'infamie & haine se raconte de siecle en siecle: cōbié au demeurāt leur seroit-il plus expedient de n'auoir iamais esté nez, que d'estre mis au nōbre de ceux qui ont esté creéz pour la ruine publique?

19 **I**L ne seroit pas possible qu'aucū peust excogiter rien qui puisse

estre mieux seant à celuy qui regne, que la Clemence, de quelque façõ & avec quelles cõditiõs que l'on vueille qu'il soit estably pour cõmander aux autres: pource qu'il faut cõfesser que cela luy sera d'autant plus honorable & magnifique, quand il se verra auoir la puissance plus absolue, laquelle il ne faut nullemõt estẽdre à mal faire, si l'on la veut reigler à la loy de nature: car nature nous a figuré que c'est qu'un Roy. Ce que se pouuant reco- gnoistre entre plusieurs animaux, encores plus euidemment se voit-il aux mouches à miel, desquelles le Roy est le mieux, & plus spacieusement logé tout au milieu, & au lieu le plus seur, n'estant outre cela astraint à aucun ouurage, mais superintendãt sur ceux d'autruy, & lequel estant perdu, toute la cõpagnie se dissipe: Ils n'en souffrẽt jamais plus d'un, & cherchent celuy qui est le meilleur au cõbat. Faut outre cela que le Roy soit beau, & de belle apparence, fort aisé à cognoistre entre les autres, tãt en grãdeur qu'en gentillesse. Toutesfois y voicy la plus grande difference: c'est que les que-
releu

releuses, & les plus belliqueuses, pour la proportiõ de leurs corps qui soyẽt entre tous animaux, sont les mouches à miel, qui laissent leur esguillon dás la playe qu'elles font. Le Roy neantmoins n'a aucun esguillon, Nature n'ayant point voulu qu'il fut en façõ quelconque cruel, ny enclin à aucune vengeance, qui couste si cher, elle luy a arraché son glaive, & laissé sa cholere desarmee. Voila vn merueilleux exemple pour les grands Rois: Car elle a esté accoustumee de s'exercer en choses petites, & de nous bailler des instructiõs fort basses, touchát les plus importás affaires. Ayõs quelque hõte de ne cõformer nos mœurs à la façõ de ces petits animaux, veu que le cœur de l'homme a d'autant plus besoin de moderatiõ, qu'il a plus de puissance à mal faire. Que pleust à Dieu qu'il y eust vne semblable ordonnance entre les hommes, & que leur espee se mist en pieces quand ils sont entrez en cholere, & qu'il ne fut permis de faire mal plus d'vne fois, ny faire executer nos vengeances par les mains d'autruy: Car la fureur aisée,

ment se passeroit, si se satisfaisant par elle mesme, elle venoit à desployer sa force avec le peril de sa vie. Mais certes telles choses ne sont point pour le present gueres autrement disposées, entre les hommes : Car il est necessaire que le Roy craigne, tout autant comme il veut estre craint, & qu'il observe les actions d'un chacun, & qu'au mesme temps qu'il pense n'estre point aguetté, qu'il iuge que c'est alors que l'on luy en veut le plus, tellement qu'il ne luy reste pas vn moment de repos. Et suis esmerueillé cōment il se trouue quelqu'un qui vueille mener vne si piteuse vie, veu qu'il n'y a rien plus aisé, que ne faisant desplaisir à personne, & par ce moyen estât assure, obtenir vne puissance salutaire au contentement d'un chacun, car cestuy-là se trompe qui pèse qu'un Roy puisse viure en quelque tranquillité, quand personne ne l'espere de luy : car la feureté veut estre stipulée par mutuelle feureté: il n'est point de besoin d'esleuer de hautes forteresses, ny se retrâcher sur des montagnes inaccessibles, ou s'en-

uironner

uirõner de plusieurs murailles & tourelles. La Clemence vous rendra le Roy en lieu tout ouuert gardé & preserué. Il n'y a qu'vne seule forteresse inexpugnable, l'amour des Citoyens: qui a-il de plus beau en ce mode, que de viure avec le souhait d'vn chacun, & en voir faire les veux sans aucune contrainte? Et si la santé d'vn Prince a esté aucunement douteuse, estre plus tost surpris de crainte, que resueillé d'esperãce. N'auoir rié de si precieux que l'on ne voulsist auoir donné pour la santé de son Seigneur, & que toute le mal qui luy aduiédra, nous estimerõs estre aduenu à nous-mesmes. Par cela (qui ferõt des tesmoignages assiduels de sa bõté) il approuuera que la Republique n'est pas tant sienne, cõme luy est à la Republique. Et q'osera à vn tel personnage brasser quelque malheureté, mais q' n'essayera de destourner de cestuy-là (s'il est possible) toute mauuaise fortune, sous lequel la iustice, la paix, la pudicité, la tràquillité & dignité sont florissantes: sous lequel la cité est opulente, & l'affluéce de toutes sortes de biens abonde? ne

regardant point d'autre affection celui qui les gouverne, que si les Dieux immortels leur donnoient moyen de se monstrier à eux, & qu'il les contemplant avec veneration & respect. Quoy plus? celui-là ne tient-il pas le plus prochain lieu apres eux, qui se cõporte au plus pres de leur nature, bienfaicteur, liberal & employant sa puissance en choses bonnes? Voila ce qu'il sied bien d'affecter & d'imiter, & vouloir estre tenu pour grand en telle sorte, que l'on puisse par mesme moyen auoir reputation d'estre bon.

20 **L**E Prince a accoustumé de faire punition, pour l'vne de ces deux raisons: ou biẽ si c'est pour auoir pour son regard reparation, ou bien s'il la veut faire à autruy. Je toucheray premieremẽt le poinct qui le cõcerne, trouuãt qu'il est bien plus difficile de se moderer, quand la vengeance est recherchee pour la passion propre, que non pas pour seruir d'exẽple. Ce seroit en cet endroict chose superflue de luy remonstrier qu'il ne croye point de leger, à fin qu'il descouure
la

la verité, & puisse fauoriser l'innocence, tellement qu'il face paroistre qu'il n'est pas moins question du faict du criminel, qui est en danger, que de celuy du iuge. Cela appartient proprement à la iustice, & non pas à la Clemence. Ce dont maintenant nous le voulons admonester, c'est qu'ayã esté manifestement offensé, il demeure maistre de son cœur, & quitte, si seulement faire se peut, la punition qu'il pourroit pretendre à tout le moins q̄ il la modere, & soit de beaucoup plus facile & traictable pour son propre interest, q̄ non pas pour celuy d'autruy: Car tout ainsy que ce n'est pas vn acte d'vn homme de grand cœur de faire le liberal de ce qui n'est pas sien: mais que cestuy-là l'est vraiment, qui dōne avec diminution de son bien. Aussi appelleray-ie Clemence nō pas celle, qui se lasche quand il est question de l'indignation d'autruy: mais i'estime celuy-là estre vraiment clement, lequel combien qu'il se sente piqué en chose qui luy importe, ne s'escarmouche point, cognoissant q̄ c'est le propre d'vn grãd cœur de supporter vne

iniure parmy vn grand pouuoir, & qu'il n'y a rien de plus louable, qu'un Prince outragé impunement.

21 **L**A vengeance est coustumiere de nous produire deux effectz; ou bien d'apporter quelque soulagement à celuy qui a receu l'iniure, ou bien seureté pour l'aduenir. La fortune d'un Prince est trop grande pour auoir besoin d'un tel contentemēt, & la puissance trop manifeste pour vouloir s'acquerir opinion de ses forces par la ruine d'autruy: l'entens quād il a esté attaqué & outragé par des moindres: car si ceux q̄ quelquefois se sont voulu esgaler à luy, il les voit au dessous de luy, il est assez végé. Vn Roy peut estre tué par vn esclauē, par vn serpent; ou d'un coup de traict: mais certes personne ne l'a iamais sauué, si non celuy qui a esté plus grād que celuy q̄ a esté sauué. Il doit donques vsér magnanimemēt de ceste si grāde grace de Dieu puissante d'oster & dōner la vie, principalement à l'endroit de ceux qu'il cognoist auoir quelquesfois contrarié à sa grandeur, ayant atteint

ce poinct d'auoir cela en sa dispositiõ, il a accomplý toute végeance, & a paracheué de prendre punition suffisante: d'autant que celuy qui doit sa vie; l'a perdue, & quiconque est decheu d'vn haut lieu aux pieds de son ennemy, attendant la sentence d'autruy, & royale disposition de sa teste tãt qu'il viura: ce sera pour seruir à la gloire de celuy qu'il a conserué: duquel il accroistra plus sa reputation estant demeuree en son entier, q̄ si l'on auoit perdu la veüe: d'autant qu'il sert d'vn assiduel spectacle de la vertu d'autruy, il n'eust fait q̄ passer en vn triomphe. Si au demeurãt le Royaume de cestuy là luy a peu estre seuremẽt delaisé q̄ l'on l'ait deu restablir en ce lieu dont il estoit venu à deschoir la loüãge de celuy qui le fait, s'esleue en accroissement merueilleux, qui s'est contenté de ne prendre d'vn Roy vaincu fors qu'vne simple loüãge. Cela est encore d'autre-part triompher de sa victoire, tesmoigner n'auoir rien trouué en ses ennemis qui en peust estre digne. Et d'autant faut il avec des Citoyens, gés incogneus, & de petite condition,

y proceder avec plus de moderation, comme c'est encōre moindre chose de les auoir abbatus. Pardōnez librement à quelques vns, de quelques autres desdaignez de vous en venger, ne plus ne moins que de ces petites bestes dōt il faut retirer sa main, pour ce qu'elles nous la souillent en les froissant, mais touchant ceux qu'il sera bon de conseruer, ou punir deuant les yeux de toute la cité, il faudra se seruir de l'occasion d'vne notoire Clemence.

22 **V**ENōs maintenāt aux excez & iniures faites à autruy, en la reparatiō desquelles la loy a eu principalement esgard à ces trois choses, auxquelles le Prince se doit pareillement conformer: ou biē que celuy qu'il fait punir s'amende, ou q̄ sa punition rende les autres meilleurs, ou finalement que les meschāns estans exterminēz, les autres viuent en plus grāde seureté. Quant à les amander vous le ferez biē plus aisement avec moindre punition: car cestuy-là se garde biē mieux de mesprēdre, auquel il reste encores

ie ne ſçay quoy à perdre. Perſonne n'a plus d'eſgard à ſon honneur qui ne ſe peut plus recouurer. C'eſt vne eſpece d'impunité, quād il ne nous reſte plus rien en quoy l'on nous puiſſe punir: L'eſpargne des punitiōs corrige bien d'auantage les deſordres d'vne ville. Car la multitude des mal-faiçteurs engendre l'accouſtumance de mal-faire: & la notte d'infamie eſt toujours moindre, quād elle eſt alleguee par le petit nōbre des delinquans: & la ſeuerité perd par ſa cōtinue, le plus grand remede qu'elle ait, aſſauoir ſon authorité. Le Prince eſtablit les bonnes mœurs en ſa ville, & y contient les deſbauchez, ſ'il en eſt aucunement patient, non comme les approuuans: mais comme venāt à les chaſtier avec tous les regrets du monde. La Clemence de celuy, qui regne, donne vergongne de mal-faire, & la punition eſt trouuee bien plus griefue, quand elle eſt ordonnee par vn homme benin & gracieux. Et qui plus eſt, vous voyez que les choſes qui ſont ſi ſouuent chaſtiees ſe commettent encores plus ſouuent.

Vostre

23 **V**Ostre pere durât l'espace des cinq ans en a fait ietter plusieurs en vn sac, & auôs aussi entêdu, q̄ de tout tēps on en y auoit mis. Mais les enfans estoient bien moins hardis à commettre ceste meschâceté, la plus execrable tât que crime a esté sans ordonnance: car avec tresgrâde prudence les bien excellens personnages & fort versez en la cognoissâce des choses, ont trouué meilleur de passer sous silence, comme vne secleratesse incroyable & excedente, toute temerité, qu'en le cuidant chastier, monstrier que c'est vne chose faisable. Les parricides dônques ont pris leur commencement avec la loy, & la peine leur a fait cognoistre la malheurté. La pieté a esté en mauuais termes, depuis que lon a commencé à voir plus de sacs de cuir, que de potences. En la ville où les hommes se punissent peu souuent, c'est en celle-là où chacun tend d'vn consentement à l'innocéce, & où l'indulgence sert cōme de bien public: la ville pense elle estre innocente? elle le sera: Car l'on se donne plus de peine de ceux qui se desuoyēt
de la

de la frugalité commune, quand l'on voit qu'ils ne sont que fort peu. C'est chose bien dangereuse, & m'en croyez, que de faire paroistre en vne ville de combien le nombre des méchans surpasse.

24 **L**E Senat auoit vne fois fait vne ordonnāce qu'il y eust certaine distinction d'habits, seruans à discerner le serf d'avec le libre: mais lon descouurit aussi tost cōbien cela seroit dangereux, si les serfs eussent cōmencé à nous conter, sçachez qu'il faut craindre le semblable si l'on ne pardōne à personne. L'on verra bien tost de combien le nombre de ceux qui ne valent rien surmonte la quantité de supplices, qui n'est moins deshōnable à vn Prince, que la multitude de funerailles au medecin. L'on obeit plus volontiers à celuy qui commande plus posēmēt. L'esprit humain de son naturel est repugnant & hautain: s'efforçant contre ce qui est deffendu, & suit beaucoup plus aisement, que si on entreprend de le mener. Et tout ainsi que les bons cheuaux & qui ont
du

du cœur, se manient mieux avec vn mors vn peu doux, ainsi l'innocence non forcee, de son propre mouuement suit la Clemence, & la Cité l'estime digne de se la conferuer. L'on auance donques trop plus par ce moyen là. La cruauté ne se peut dire imperfection humaine, & est indigne d'vn esprit si benin, comme est celuy de l'homme. C'est vne rage de beste rauissante de se satisfaire de sang & de playes, & proprement renonçant à estre plus homme, deuenir animal sauuage.

26 **C** Ar dictes moy, ie vous prie, Alexandre, quelle difference trouuez vous de presenter Lyfimaque au Lyon? ou bien le demembrer vous mesmes de voz propres dents? C'est ta mesme bouche, c'est ta mesme cruauté. O que tu eusses bien voulu plustost toy-mesme auoir ces ongles, & ceste bec de dents capables d'engloutir les hommes! Nous ne requerons pas de toy, que ta main (la ruine certaine de tes plus grands amis) soit salutaire à personne quelconque, & que cet esprit terrible (mal-heur insatiable des
 peu

peuples) s'assouisse sans le sang & les meurtres. l'appelleray Clemence, si pour faire tuer tō amy, tu choisisse entre les hōmes la main d'vn bourreau. Voila pourquoy la cruauté est voire abominable, d'autant qu'elle passe les bornes au cōmencement ordinaires, & finalement humaines. Elle recherche nouveaux supplices, elle y applique son esprit, & excogite des instrumēs, pour diuersifier & prolonger la douleur, à se delecter des tourmens des hommes: & lors ceste passion d'esprit felon paruiēt à vne derniere frenesie, quād la cruauté se tourne en volupté, & que ce luy est ja vn contentement que de faire mourir vn homme: car la ruine suit pas à pas vne telle personne, & l'attaque t'ōn par haine, venin, glaiue, & autant de sortes de malheurs: comme luy est le malheur de plusieurs. Quelquesfois il est attrapé par l'entreprise de quelques particuliers, quelquesfois aussi par vne desesperade publique: Car vne legere & particuliere ruine ne soufleue point tout vn peuple. Ce qui a commencé de destruire generalement & en veut
à tous

à tous, est aussi transpercé de toutes parts. Les petits serpens se cachent, & n'en fait-on poursuite publique: mais depuis que quelqu'un passe vne grandeur ordinaire, & est creu est deuenu mōstre, depuis qu'ils infectēt les fontaines, & de leur sifflemēt ils enflamment & empoisonnent quelque part qu'ils voient, on les poursuit à coups de traicts. Les petites mauuaistiez se peuuent desguiser de paroles, & se celer: mais les grandes meschancetez se preuiennent. Semblablement vn malade ne trouble pas toute vne famille, mais depuis que par la mort contagieuse de plusieurs il apparroist qu'il y a de la peste, toute la ville se met en rumeur & en fuite, mesme iusques à se vouloir attacquer aux Dieux. Voit-on le feu estre à vne maison, toute la famille & les voisins aussi courent, & iettēt force eau, mais vn grand embrasement, & qui a ja consumé & deuoré plusieurs edifices, il s'estouffe par la ruine d'vne des parties de la ville.

26 **L**es esclaves mesmes bien certains d'estre attachez à vne potence

tence, se font vengez de la cruauté de quelques particuliers. Les nations & peuples, à qui le mal touchoit de pres, & autres qui en estoient menacez, ont entrepris d'exterminer les tyrans. Quelquesfois leurs gardes mesmes se font esleuez contre eux, & ont pratique sur eux-mesmes la perfidie, l'impieté & brutalité, & tout ce qu'ils auoient auparauant appris d'eux. Car qui est celuy qui pourroit esperer quelque chose de bon de cestuy-là, lequel il a instruit à tout mal? L'insigne meschanceté n'est pas long-temps sans estre descouuerte, & ne fait-on iamais tant de mal qu'on pense. Mais posons le cas que la cruauté fust bien seure; qu'elle est la figure de son regne? non autre que celle des villes sacagees, & les terribles spectacles d'un estonnement public, toutes choses desolees, espouuantees, & confuses. On refuit mesme à chercher quelque recreation. L'on ne va point mesmes seurement aux festins, ausquels il faut que ceux qui ont un peu beu, cōtiennent leur langue en grāde sollicitude, ny pareillement aux ieux sur lesquels

on recherche matiere de crime & de danger: Car combien (dit-on) qu'ils soient preparez avec grande despence & magnificence royalle, & avec ioueurs exquis & renommez par leur nom, qui est-ce toutesfois qui seroit content au partir du ieu aller en vne prison? Mais, bon Dieu, quelle espece de meschaceté est celle-là? tuer, crueliser, se delecter du son des fers, & faire voler les testes de ses Citoyens, & quelque part qu'on arriue respandre force sang, & de son seul regard effroyer & mettre en fuite. Quelle autre vie pourroient mener les ours, & les lyons s'ils regnoient, si la puissance estoit donnee sur nous aux serpens, & à tous les plus pernicious animaux du monde? Eux qui n'ont aucun vsage de raison sont condamnez par nous pour crime de cruauté: S'abstiennent toutesfois de ceux de leur espece, & est la similitude de naturel seure entre les bestes sauvages. A l'endroit des hommes voire de ses alliez: Neantmoins ceste rage, & cruauté ne se commande aucunement & ne fait distinction non plus des estranges que
des

des siens propres, à fin qu'elle puisse, estant par ce moyen mieux exercitee, apres le meurtre de plusieurs particuliers se glisser, & paruenir à la ruyne des nations toutes entieres, & mettre le feu aux maisons, & puis la charrue au lieu où estoyent les anciennes villes. Elle estime que cela soit auoir puissance, & d'en faire tuer tantost l'vn, tantost l'autre: elle a opinion que ce soit n'estre pas assez Empereur, si tout à vn instât quelque grâde troupe de pauures malheureux ne se voit estendue par terre: elle pense que sa cruauté est reduite au rang de celle du cōmun. Mais la felicité est de sauuer tant qu'on peut d'hommes, & les retirer de la mort à la vie, & meriter par Clemence la couronne ciuique. Il n'y a ornement plus digne de la grandeur d'vn Prince, n'y plus honorable aussi que ceste couronne, aquire pour auoir conserué les Citoyens, non par les armes ennemies arrachees aux vaincus, non par les chariots des barbares tous rougissans de leur sang, ny autres despoüilles cōquises en guerre. Voilà que c'est que puissance di-

uine, de conseruer en trouppes & vniuersellement. Faire mourir au reste beaucoup de gens, & sans discretion, c'est vne puissance d'embrasement & ruyne.



LIVRE SECOND DE
LA CLEMENCE.

 E qui eust plus de puissance à esmouuoir pour vo^r faire, ô Cesar, ce discours de la Clemence, ce fut vne parole des vostres, laquelle i'ay souuenance n'auoir esté ouye lors qu'elle fut dite ny depuis racontée à d'autres, sans admiration. Parole genereuse & de bien grand cœur, & de grande douceur: Qui n'a point esté controuuee, ny s'est faite soudain retenir pour cōtenter les oreilles d'autrui, mais a fait apparostre à descouuert la grandeur contestante avec ta singuliere bonté. Burrus Lieutenant de tes gardes, homme d'honneur & recogneu pour tel de toy, son Prince, voulant faire

faire exccuter deux larrons, pourſui-
 uoit que tu euſſes à ſigner contre qui
 & pour quelles cauſes tu voulois que
 ceſte execution ſe fiſt. Ce qu'ayant
 eſté pluſieurs fois differé, il faiſoit
 inſtance que l'on y fiſt quelque fin.
 Et ayant, tout faſché, à toy qui eſtois
 pareillement faſché, préſenté le pa-
 pier, & baillé entre les mains, tu t'es
 pris à t'eſcrier : Le voudrois n'auoir
 iamais cogneu lettres. O voix cer-
 tainement digne d'eſtre recueillie de
 toutes nations, qui recognoiſſoyent
 l'Empire Romain, & de celles qui en
 ſont circonuoisines mal aſſeures de
 leur liberté, & de celles ſemblable-
 ment, qui s'eſleuent au contraire par
 armes, ou par menées ! O voix qui
 merite d'eſtre recitée en l'aſſemblee
 de tous hommes, & en l'honneur de
 laquelle tous Princes & Rois pré-
 ſtent ſerment ! O voix digne de l'in-
 nocence vniuerſelle du genre hu-
 main, & en faueur de laquelle ce ſie-
 cle ancien ſoit reſtauré, c'eſt à ceſte
 heure certes qu'il ſeroit fort bien à
 propos de ſe ranger à tout ce qui eſt
 bon & droit, chaffant arriere la con-

uoitise de l'autruy, source de toute vicieuse passion d'esprit. Que toute pieté, integrité, & foy & modestie se releue, & que les vices, apres auoir abusé d'un regne si continuel, quittent finalement la place à vn siecle heureux & reformé.

2 **I**E me veux bié, Cesar, promettre & esperer que cela pour la plus grand' part aduiendra. Ceste mansuetude de ton esprit se cōmuniquera, & decoulera petit à petit par tout le corps de ton Empire, & toutes choses se conformeront à ta semblance. La bōne disposition procede de la teste, & de là tout le reste est vigoureux & gaillard, ou bien abbatu de lāgueur, selō que l'esprit est vif, ou bien se flestrit. Et se trouuera des Citoyens, & des cōpagnons, dignes de ceste tiennē bonté, & les mœurs loüables serōt restablies par tout le monde, il sera pardonné à vostre ame quelque part qu'elle voise, souffrez q̄ ie m'arreste quelque peu sur ce point là, non pas pour souffler quelque flatterie à vos oreilles, car aussi n'est-ce pas mon
 humeur,

humeur: i'aymerois mieux offencer en disant vray, que de cōplaire en flattāt. Quelle raison donques y a-il, pourquoy ie desire d'auoir tant tes faictz, que tes dits si familiers? à fin que ce qui t'est maintenant naturel & mouuement propre, deuienne pour l'aduenir cōme vne sentence. Ie cōsidere en moy-mesme plusieurs graues paroles, mais detestables estre de present en vsage parmy les actions de la vie humaine, & celebrees en cōmun prouerbe, comme celle-là. *Qu'ils me hayent, pourueu qu'ils me craignēt.* A laquelle vn autre vers Grec est semblable de celuy, qui vouloit qu'apres sa mort tout fut reduit en feu & en cēdre, & autres frappez d'vn mesme coin. Mais ie ne sçay comment ces esprits barbares & odieux, ont sceu exprimer en termes tant eloquēs, des sens si violens & precipitez? Ie n'ay point encor ouy vne parole outrageuse dite par vn homme de bien, & gracieux: quelle sera-elle donque?

Que rarement à regret, avec grande cunctation & plusieurs delais, l'on signe la punition, & supplice des hommes.

3 **E**T de peur que parauenture le nom precieux de Clemence ne vienne à nous deceuoir quelquefois, & nous ameine à effects tous cōtraires, voyons que c'est proprement que Clemence: de quelle qualité elle est, & à quelles fins elle tend. Clemence, est vne temperance d'affection quād l'on a puissance de se venger, ou bien vne douceur d'un superieur, à l'endroit de son inferieur en constituant vne punition. Ce sera le plus seur de proposer plusieurs definitiōs, de peur qu'une seule ne comprenne pas assez le fait, & à fin, pour parler ainsi, que la forme ne nous en eschappe. Et pource elle se pourra encor appeller: vne inclinatio d'esprit à douceur touchant l'exigence d'une peine. Ceste definitiō se rencontrera en quelques contrarietez, encor qu'elle approche au plus pres de la verité. Si nous disons que la Clemence est vne moderation, quittant quelque chose d'une punition meritee, & bien deüe. L'on repliquera qu'il n'y a vertu qui rende rien à aucun, moins que ne porte le deuoir. Or tout chacun le préd ainsi,

que

que la Clemence est celle qui se flechit, outre ce qu'à bon droit se pourroit ordonner. Les ignorans estiment la feuerité luy estre toute opposite, mais onques vertu ne fut contraire à vne autre vertu.

4 **Q**V'est-ce donc que l'on oppose à la Clemence? La cruauté, qui n'est autre chose qu'une violence d'esprit en recherche de punition: mais quelques vns ne recherchent pas la punition, & ne laissent pas d'estre cruels, cōme font ceux qui tuent des hommes qu'ils ne virent iamais, & qu'ils rencontrent fortuitement, non pas pour en amoindrir le nōbre, mais les tuant seulement pource qu'ils veulent tuer: & ne se contentent pas simplement de les tuer: mais leur font souffrir mille maux, comme ce Busire, Procuſte, & les Pyrates qui tourmentent ceux qu'ils ont pris, & les iettent tous vifs dans vn feu. Cela certes se peut bien dire cruauté: mais d'autant q̄ ce n'est point pour se ressentir, veu qu'il n'y a eu personne d'offensé, ny pour poursuiure aucun forfait, car il

n'y a eu aucun crime au precedent, telles choses ne sont cōprises en nostre definition, qui contenoit, Que cruauté est vne intemperâce d'esprit, en chastiment de mal-versatiōs. Aussi pouuons nous dire que cela n'est pas cruauté, mais vne brutalité, qui fonde sa volupté au tourmēt d'autruy. Nous la pouuōs encor appeller vne force-nerie? Car il y en a de plusieurs especes, & nulle plus vraye que celle qui n'a autre but qu'à exterminer & massacrer les hommes. Je diray donques, que ceux-là sont vrayement cruels, qui ayans occasion, tiennent toutes-fois mesure en la punition. Cōme de Phalaris, lequel (à ce que l'on dit) a vsé de tourmens à l'endroit de gens, lesquels, ores qu'ils ne fussent pas innocens, ont neantmoins excedé toute façō humaine & croyable. Il sera aisé d'euiter la cauillation par la definitiō ainsi, Que la cruauté est vne inclination naturelle aux choses plus violentes. Or de cela la Clemence s'en iette bien fort loin, & si est bien certain que la feuerité cōpatit bien avec elle. Et pource ne sera hors de propos en

ce lieu de rechercher que c'est que misericorde: car assez de gēs la loüent comme si elle estoit vne vertu, appellant vn hōme de bié misericordieux. Or ce n'est rien qu'une imperfection d'esprit. L'une & l'autre, à sçauoir cruauté & misericorde sont entre la seuerité & clemence, lesquelles nous deuōs fuir, de peur que sous pretexte de Clemence, nous ne tombions en misericorde. Mais pour ce regard la faute y est tousiours moindre qu'en la cruauté? l'erreur neantmoins de ceux qui s'esloignent de la verité, ne laisse pas d'estre semblable.

5 **T**out ainsi donques que la Religion tend à l'honneur de Dieu, & la superstition l'outrage, aussi tous les gens de bien vsans de Clemence & mansuetude refuirōt la misericorde: Car c'est vne imperfection d'un esprit lasche, se laissant aller à l'apparēce du malheur d'autrui. Voilà aussi pourquoy il n'y a meschant à qui elle ne soit familiere. Il y a des vieilles & autres simples femmes, qui se laissent gagner incontinent par les

larmes des plus mal-heureux & scelerats hommes du monde, lesquelles s'elles osoyent, romproyent les prisons pour l'amour d'eux. La misericorde ne regarde pas la cause, mais le defastre: La Clemence s'informe de la raison. Je sçay que l'opinion des Stoïques a mauuaise reputation entre les ignorans, comme estant trop dure, & qui n'est pas pour donner bon conseil aux Princes, ny aux Rois: Car on leur obiecte, que celuy qu'ils disent estre sage, ne qu'il faille auoir misericorde, ne qu'il faille pardonner. Si ces choses sont dites ainsi crument, elles seront odieuses: Car il semble qu'elles ne veulent laisser aucune esperance aux transgressions humaines, mais conduire tous nos forfaitts au supplice. Que si ainsi est, à quoy nous sera bonne ceste science qui veut que nous desaprenions l'vsage d'humanité? Et pourquoy fermerions nous le port tres-assuré contre la fortune, qui est mutuelle faueur? Mais il n'y a point de secte plus benigne, ne plus gracieuse que la Stoïque: Nulle tant affectionnee aux hommes, & plus soigneuse

soigneuse de leur bien en commun, qui ne se propose autre chose, sinon de leur estre utile & secourable, & qui ne regarde pas seulement à faire pour soy, mais aussi pour tous tant en general qu'en particulier. Misericorde est vne passion d'esprit, causee sur l'apparence des miseres d'autruy. Ou bien vne cōpassion conceüe du malheur d'autruy, persuadant leur estre aduenu sans l'auoir merité. Or la passion n'est point cōuenable à vn homme sage: Car son esprit est serain, & ne luy doit suruenir chose qui le puisse troubler. Il n'y a rien si bien seant à l'homme, que d'auoir vn grand cœur. Or ne peut-il tousiours estre esgalement grand, si la crainte, & la fascherie le molestent, si son esprit est troublé & reserré, chose qui ne doit pas arriuer à vn homme sage, mesme en ses propres aduersitez. Au contraire, il repercuera toute la furie de Fortune, & la brisera deuant ses yeux: Il se maintiendra tousiours vn mesme visage tranquille, & sans esbranlement. Ce qu'il ne pourroit accōplir s'il donnoit lieu à la tristesse.

Joint que l'homme sage & preuoyant avec promptitude de resolution. Iamais au reste de trouble il ne deuiet clair, net & sincere: Car la tristesse est du tout inhabile au contemnement des choses de ce monde. Il faut ex-cogiter ce qui est vtile, euitter ce qui est perilleux, & prendre tout en bonne part. Il n'vsera donques point de misericorde, pource que sans se res-sentir d'aucune misere en son esprit, il ne laisse pas de pouruoir à toutes autres choses, ne plus ne moins que ceux qui se passionnent pour les mi-serables.

6 **I**E veux quant à moy faire libre-ment ce qu'un autre fera par pas-sion. Il donnera secours aux larmes d'autruy sans pleurer comme luy: Il tendra la main à celuy qui perit, re-cueillera le fugitif chez soy, don-nera l'aumosne aux necessiteux, non pas avec ce desdaiñ, avec lequel la pluspart des hommes veulent qu'on les estime pitoyables, reietât & mes-prisant ceux qu'ils secourent, crai-gnât mesme d'estre touchez par eux:
mais

mais qu'il donne tout ainsi qu'un homme à un autre homme, de chose qui est commune. Il rendra l'enfant aux larmes de la mere, & commandera de luy oster les fers: Il retirera celuy que lon veut faire deuorer aux bestes pour les ieux: & donnera sepulture au corps de celuy qui auoit esté executé: mais il fera tout cela avec un esprit tranquille, & sans changer de visage. L'homme sage doncques ne fera point le pitieux, mais il assistera, il seruira, estant né pour le commun support & bien public dont il fera part à chacun, & communiquera sa bonté pour remonstrer à ceux qui seront tombez en inconuenient, ce qu'il y aura eu de leur faute, & les amener à quelque amendement. Et pour les affligez & autres qui sont griefuement touchez il s'y employera encor plus volontiers toutes & quantesfois qu'il pourra. Il moyennera quelque chose enuers la fortune: Car où pourroit-il mieux employer & sa faueur & ses richesses, qu'à reparer les choses qu'un accident a desmolies! Il n'abaissera aucunement ny le visage, ny le cœur: Et au surplus
il fera

il fera plaisir à toutes personnes, qui le meritent: & à l'exemple de Dieu, il regardera d'un œil propice ceux qui sont en aduersité. La misericorde est fort voisine de la misere, elle tient & a quelque chose d'elle. Sçachez que ces yeux-là sont fort imbecilles, lesquels par la chassieure des autres, s'ofusquent sans autre occasiō. C'est certes presque tout vn n'estre point gail-
lard & estre malade, comme de sous-rire à ceux qui rient; & entre-ouurer la bouche quād le premier qui se presente baaille. Misericorde est vne defectuosité d'esprit trop affectiōnee à la misere, & calamité, laquelle, si quel-
qu'un recherche en vn homme sage, c'est de mesme q̄ s'il requeroit de luy q̄ aux funerailles & obseques de personnes qui ne luy appartiennēt en riē, il se lamērast & pleurast. Mais ne peut-il pas pardonner sans passion? Conue-
nons maintenant de ce que nous appellerons pardon, afin que nous sçachions, que l'homme sage ne le doit point donner. Pardon est remission d'une peine meritee. Or pourquoy l'homme sage ne le doit pas faire, cetix-
là en.

là en rendent la raison bien plus an long, lesquels sont commis à ce faire.

7 **D**E moy, afin que i'en touche briefuement, ie diray comme parlant des iugemens d'autruy, que l'on pardonne à celuy qui a deu estre puny. Or le sage ne fait rien de ce qu'il ne doit pas faire, & ne laisse rien passer de ce qu'il doit. Il ne peut doncques quitter la punition qu'il est tenu de prendre: mais ce à quoy tu veux pretendre par le moyen du pardō, il le vous fait auoir par vne voye plus honneste: Car le sage excuse, fait tout pour le mieux, & vous corrige. Il fait bien autant que s'il pardonnoit, & ne pardonne pas pourtant; d'autant que celuy qui pardonne confesse auoir obmis quelque chose de ce que portoit son deuoir. Il se contētera d'amonester quelqu'un de paroles, sans autre punition, en esgard à son aage qui est pour s'amēder. Quelque autre sera manifestement trauaillē par enuie pour quelque crime dont il est chargē. Il commandera qu'il n'ait aucun mal, pour ce

ce qu'il a esté circonuenu, ou que le vin luy a fait commettre la faute. Il mettra l'ennemy en liberté, sans luy mal faire, quelquefois apres l'auoir honoré s'ils ont pris les armes pour bonnes causes, si c'est pour garder sa foy, si c'est pour maintenir vne alliance, ou bien sa liberté. Toutes ces choses ne sont point œuures de pardon, mais de Clemence. La Clemence a vn liberal arbitre, non pas prescript sous vne certaine reigle, mais iugeant selon ce qui est bon & droict, & luy est permis d'absoudre & estimer vn fait autant que bon luy semble; ne faisant rien de tout cecy, sinon cōme n'ayant fait autre chose, moins que ce qui estoit droict, & comme estār tres-iuste, tout ce qu'elle a ordonné: pardonner au surplus c'est ne punir point ce que vous aduoüez estre punissable. Pardon est remission de punition meritee. La Clemence a en premier lieu cet effect qu'elle declare ceux qu'elle laisse aller n'auoir deu souffrir autre peine: Elle est doneques plus accomplie, & plus digne q̄ le pardon. Le different à mō aduis ne gist qu'aux termes, l'vn est d'accord

d'accord du faict. Le sage quittera & remettra beaucoup de choses, & en conseruera plusieurs non pas de sain, mais de sanable entendement: ressemblera aux bons laboureurs mesnagers, qui ne cultiuent pas seulement les arbres hauts & droicts, mais appliquent des appuis, par le moyen desquels ils redressent les autres arbres, qui ont esté gastez par quelque inconuenient. Ils en eslarguent d'autres, de peur que les branches ne leur nuisent à deuenir grands: D'autres qui ne profitent pas à l'occasion du terroir, il les amendent: & à d'autres offusquez par l'ombrage des trop proches, ils leur donnent air. Suyuant cela l'homme parfaictement sage, iugera par quel moyen il faudra traicter chaque naturel, tant que ce qui sera de depraué puisse du tout estre redressé.

S E N E